



Le Journal l'Alternative

Groupe politique de Pregny-Chambésy

Dans ce numéro :

Salle communale : une nouvelle vie dans la commune

Le proche aidant, acteur en devenir

Sécurité

L'Alternative, c'est quoi ?

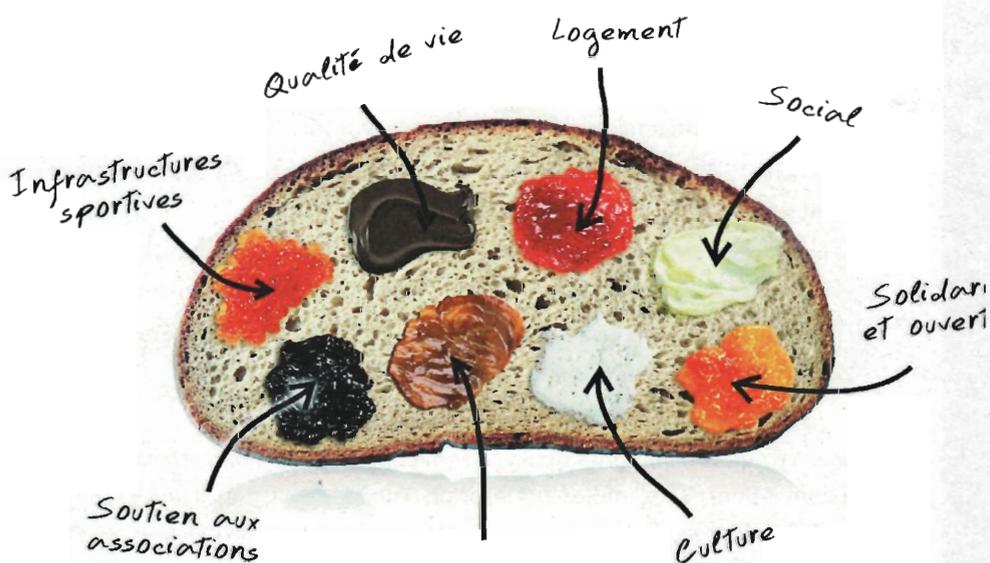
L'Alternative de Pregny-Chambésy regroupe des habitantes et des habitants de la commune qui sont membres du parti Socialiste, sympathisants du parti «Les Verts», ainsi que des personnes qui n'ont pas d'affiliation politique. C'est un groupement ouvert qui permet au plus grand nombre de partager des préoccupations liées à la vie communale. Ce journal a pour vocation d'informer des projets de l'Alternative et de leur déroulement.

l'Alternative  vous souhaite un bel été.
Groupe politique de Pregny-Chambésy

Elle vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour ses fameuses tartines.

Quand ? samedi 21 septembre de 10h00 à 12h00

Où ? devant la salle communale



Vos élus de l'Alternative

L'Alternative a obtenu 3 sièges lors des élections en juin 2011.

Ces sièges sont actuellement occupés par les personnes suivantes :

LAFARGUE

Catherine

- Aménagement et transports
- Culture
- Environnement et énergie
- Sports, loisirs et manifestations

BOLLE

Alain

- Ad hoc logement (Vice-Président),
- Finances
- Sécurité
- Social et parascolaire (Président),
- Travaux publics (Vice-Président)

GRANDJEAN

Dominique

- Ad hoc logement (Membre suppléant)
- Bâtiments
- Environnement et énergie
- Social et parascolaire
- Travaux publics

Le Journal

Rédacteurs :

A. Bolle

G. Gardet

J.-F Labarthe

Mise en page :

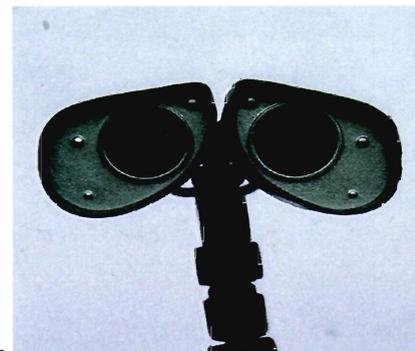
J. et C. Lafargue

Design :

N. Lafargue

Souriez, vous êtes surveillés !

Notre commune va prochainement découvrir l'arrivée de caméras de vidéo-protection. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 19 mars, a accepté par 10 oui 4 non et une absence, un crédit d'investissement de 200'000 francs pour poser onze caméras dans l'espace public. Les conseillers municipaux de l'Alternative, ainsi qu'un autre conseiller municipal, s'y sont opposés.



Comment en est-on arrivé là ?

Cela fait plus de 5 ans que le Conseiller administratif en charge de la sécurité plaide pour la mise en œuvre de la vidéo-surveillance ou de la vidéo-protection ; le même concept se cache derrière ces mots mais le premier est aujourd'hui politiquement incorrect.

Aujourd'hui, l'Alternative constate que ses demandes et propositions de **concept de sécurité** reposant sur une **présence humaine** n'ont pas trouvé grâce aux yeux de la majorité. Au printemps 2013, l'arrivée de ces caméras ne s'inscrit pas dans un projet réfléchi et global ; il faut des raisons bien argumentées pour justifier l'installation de caméras. Après l'avoir demandé plus d'une fois, l'Alternative constate que la liste des déprédations dans les lieux publics ainsi que **les montants des dégâts n'ont pas été fournis** ; au mieux, un petit inventaire de quelques dégradations a été cité en commission.

L'argument majeur de la majorité s'appelle prévention, alors même qu'un conseiller d'État PLR a rappelé que la mesure est inefficace s'il n'y a pas de policiers derrière l'écran.

L'Alternative ne fait pas d'angélisme

La question de la sécurité des habitants fait partie des **préoccupations de l'Alternative**. Ses conseillers municipaux sont intervenus maintes fois pour que le sujet soit débattu en proposant de réfléchir afin que la sécurité soit assurée par d'autres moyens que des outils technologiques.

Que défend l'Alternative ?

Un sentiment de sécurité grâce à une présence humaine par la création d'une brigade intercommunale composée d'agents de police municipaux qui patrouilleraient sur le territoire de la commune et constituerait un lien social en plus d'assurer des tâches sécuritaires. Le coût de cette dépense est supportable pour notre collectivité et l'Alternative maintient qu'elle serait plus efficace que les caméras.

Avant que d'autres engins de même nature fleurissent à Pregny-Chambésy, les élus de l'Alternative demanderont que **des résultats étayés** prouvent l'utilité de caméras. En tous les cas, ils continueront à défendre une politique de sécurité basée sur la présence humaine.

Conférence-débat pour les proches aidants

Jeudi 6 juin 2013 à 20h

entrée libre accueil dès 19h30

Lieu : Salle communale de Pregny-Chambésy

Chemin de Valérie, Bus V et Z arrêt Fontaine

Présentation et animation :

Jean-Philippe Rapp

Intervenants :

Martine Golay Ramel / Dr Marc-André Raetzo

Témoignages de deux proches aidantes

Bien souvent le proche aidant ne s'octroie pas de moments pour lui, et pourtant il en a besoin pour accompagner longtemps !

Pour vous qui :

- aidez ou visitez une voisine convalescente,
- soutenez un parent vieillissant,
- accompagnez un conjoint, une amie ou un enfant malade.

Le proche aidant, acteur en devenir

Le vieillissement de nos populations, les progrès de la médecine, la généralisation du maintien à domicile, les questions relatives à la maîtrise des dépenses de santé inscrivent la famille au cœur des enjeux de santé publique. L'importance des solidarités familiales dans l'accompagnement du malade est de plus en plus reconnue.

Il y a quelques années, les personnes qui aidaient une personne malade et/ ou âgée, voire un enfant malade ou handicapé, ne portaient pas un nom particulier. Pas de droits, pas de statut particulier, juste une aide à l'autre par un souci de loyauté familiale, une amitié de longue date ou un plaisir d'aider son prochain.

Dès 2009, des noms apparaissent afin de pouvoir identifier ces personnes de plus en plus nombreuses : aidant naturel, proche aidant, proche de malade, etc.. En Suisse, c'est le terme proche aidant qui a été retenu.

Afin de mieux comprendre en quoi le proche aidant est un acteur clé et comment il peut être soutenu, l'Alternative organise une conférence-débat le 6 juin prochain à 20 heures à la salle communale. La population des communes voisines y est invitée.

Le programme de cette rencontre traitera de thèmes tels que :

- Accompagner une personne ou comment la maladie de l'autre modifie ma vie.
- J'aide quelqu'un que j'aime bien et c'est normal.
- Comment le temps peut-il transformer cette aide ?
- La juste distance du proche aidant dans la relation : mission impossible ?
- Temps pour aider / temps pour s'aider.
- Identifier ses besoins et trouver des ressources.
- Connaître le réseau d'aide et comment l'utiliser en cas de besoin.

L'Alternative souhaite par cette information aider les personnes qui prennent en charge un parent ou un proche atteint dans sa santé.

Plutôt qu'une nouvelle salle, une nouvelle vie dans la commune

Dans notre dernier numéro, nous avons formulé de gros doutes sur le projet de **reconstruction** de la salle communale : trop cher pour ses maigres avantages.

Dans sa grande sagesse, le conseil municipal y a finalement renoncé. Il en coûte, mais cette décision devrait ouvrir la voie à une **réflexion** plus approfondie sur le centre de notre village et sur les équipements qui pourraient y trouver place. De son côté, le conseil administratif a annoncé qu'il engageait une évaluation de l'ensemble du patrimoine immobilier communal, afin d'en dégager des pistes d'action.

Il y a certainement des variantes à explorer en ce qui concerne par exemple la vocation du terrain de Pregny ou le destin du centre de voirie de la Foretaille.

Pour ce qui concerne le centre du village à Valérie, l'expérience du concours pour une nouvelle salle n'est pas inutile. L'idée d'une reconstruction refera peut-être surface et l'on saura les erreurs à éviter. Par contre, il faudrait mettre en balance un projet sérieux et intelligent de **renovation du bâtiment actuel**, qui donne en grande partie satisfaction et dont l'implantation est exemplaire. Sans trop s'engager, on peut estimer qu'un investissement de 5 à 6 millions permettrait de mettre le bâtiment au niveau des exigences actuelles et de répondre à quelques besoins supplémentaires, pour une période de 25 à 30 ans.



L'Alternative préconise ainsi qu'une variante réalisable à court-moyen terme soit développée et évaluée sous tous les angles, avec l'aide de mandataires qualifiés.

Dans tous les cas, les éléments suivants doivent être suffisamment étudiés :

- au centre du village, la priorité doit être donnée à la création d'un **espace public de grande qualité**, assurant aussi la modération du trafic qui devra continuer à le traverser; il ne manque pas d'exemples de ce type d'opération en Suisse, en France et en Allemagne ;
- pour cela, il est indispensable de projeter un petit parking souterrain libérant un maximum de places de stationnement en surface ;
- le projet de rénovation de la salle actuelle doit s'appuyer sur un cahier des charges sérieusement établi en ce qui concerne notamment les besoins des utilisateurs et les exigences de mise à niveau technique ;
- plus largement, un inventaire des **besoins d'équipements sociaux** pour la commune doit être effectué, en considérant l'intérêt de structures intergénérationnelles

L'expérience d'autres communes genevoises a montré que de telles réflexions peuvent et doivent s'ouvrir à la participation de toute la population, par exemple sous la forme d'un **forum citoyen**. Il faut y consacrer les moyens et les compétences nécessaires. Aussi inspirés soient-ils, le conseil administratif et le conseil municipal avec ses commissions ne détiennent pas forcément la clé des solutions.